



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

MINISTERE DU COMMERCE ET DE
LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Discours de SEM ALMA OUMAROU, Ministre du Commerce et de la
Promotion du Secteur Privé à la 10^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC-
NAIROBI (KENYA), du 15 au 18 décembre 2015

Madame la Présidente de la 10^{eme} Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce;

Mesdames et Messieurs les Ministres, Chefs de délégation;

Monsieur le Directeur Général de l'OMC;

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales;

Distingués Délégués, Honorables Invités

Je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un agréable devoir, celui de transmettre d'une part à SEM UHURU KENYATA, Président de la République du Kenya, au Gouvernement et au peuple kenyan, les salutations fraternelles de Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAM

Madame la Présidente,
Distingués Délégués,

Nous réaffirmons l'importance des éléments en négociation et qui constitue d'ailleurs, une source d'espoir pour la prise en compte effective du Programme de Doha pour le Développement. Il donne l'opportunité à des pays comme les nôtres pour s'intégrer davantage dans l'économie mondiale. Ceci leur offrirait des perspectives meilleures pour leur développement économique et social inclusif et durable.

A cet effet, il me plait de saluer les efforts déployés par le Programme Cadre Intégré Renforcé, unique programme mondial d'aide pour le commerce consacré aux besoins des PMA.

L'adoption d'une déclaration de Nairobi comportant des résultats tangibles sous forme d'engagements contraignants tenant compte des priorités identifiées par les PMA, y compris un programme post-Nairobi sur toutes les questions en suspens permettra de préserver notre Institution en tant que cadre unique de négociations commerciales multilatérales.

En ce qui concerne le Traitement Spécial et Différencié, la Conférence de Nairobi doit être l'occasion de parachever le programme de travail tel que prévu au paragraphe 44 de la Déclaration ministérielle de Doha pour "rendre les dispositions relatives au traitement spécial et différencié plus précises, plus effectives et plus opérationnelles dans les Accords de l'OMC". La Conférence de Nairobi ne saurait donc être un succès pour les pays africains sans l'adoption de mesures sur les sujets précités.

Le parachèvement du processus de ratification de l'accord sur la facilitation des échanges par les pays Membres qui ne l'ont pas encore fait, est une nécessité pour que des pays comme le Niger, pays enclavé et sans littoral,

en trouvent un instrument de renforcement de leur compétitivité commerciale.

Enfin, Madame la Présidente, mon pays comme beaucoup d'autres fondent l'espoir sur les conclusions consensuelles sur toutes les questions traitées.

Je vous remercie Excellences, Mesdames et Messieurs de votre aimable attention./.